



Etablissement Français du Sang

LE LIEN ENTRE LA GÉNÉROSITÉ DES DONNEURS DE SANG ET LES BESOINS DES MALADES

# Charte EFS d'Identito-vigilance

Dr Michel JEANNE

*Directeur Adjoint EFS Aquitaine Limousin*

IX<sup>ème</sup> Journée Hémovigilance du REHAL

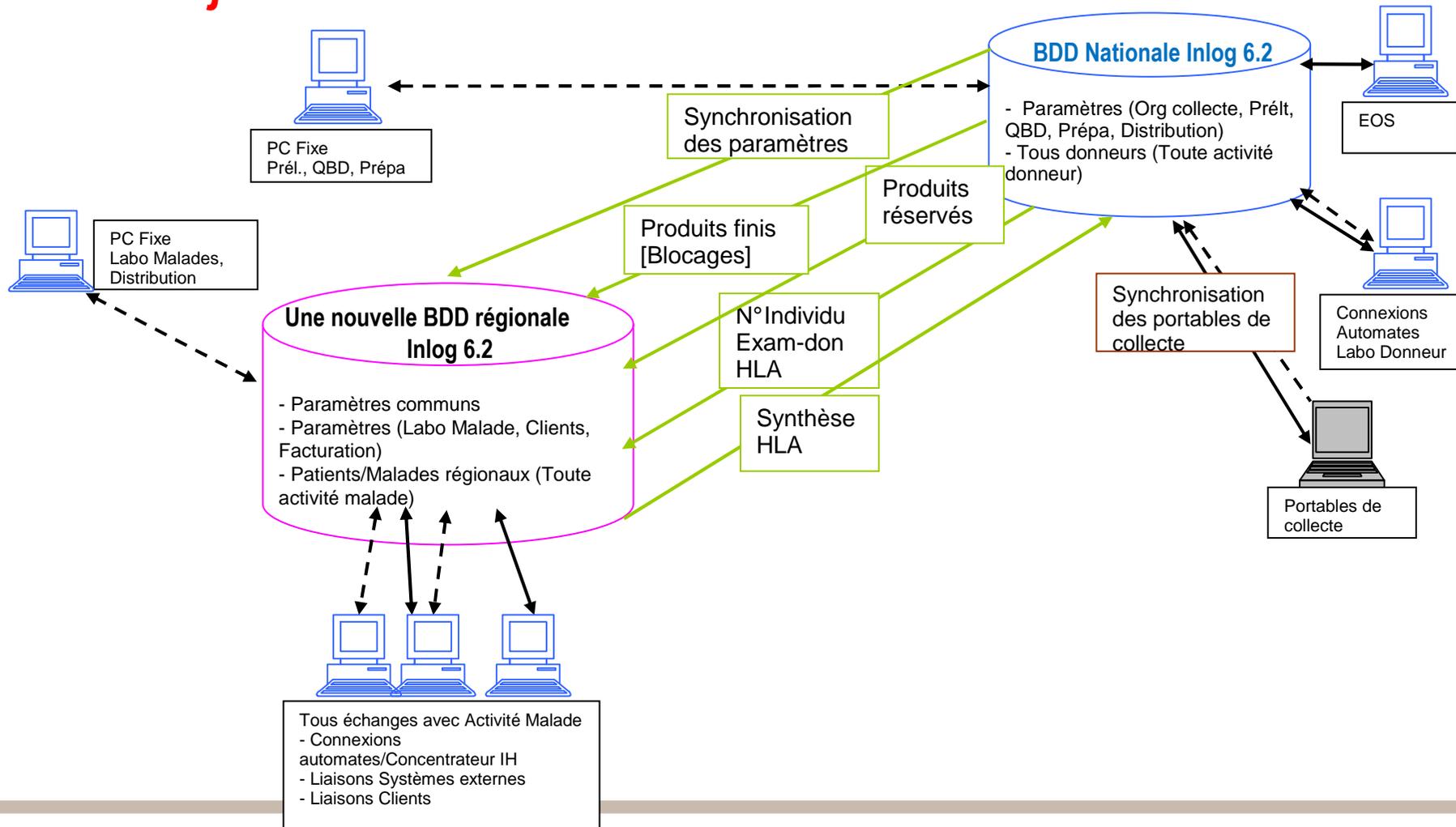
24 novembre 2011



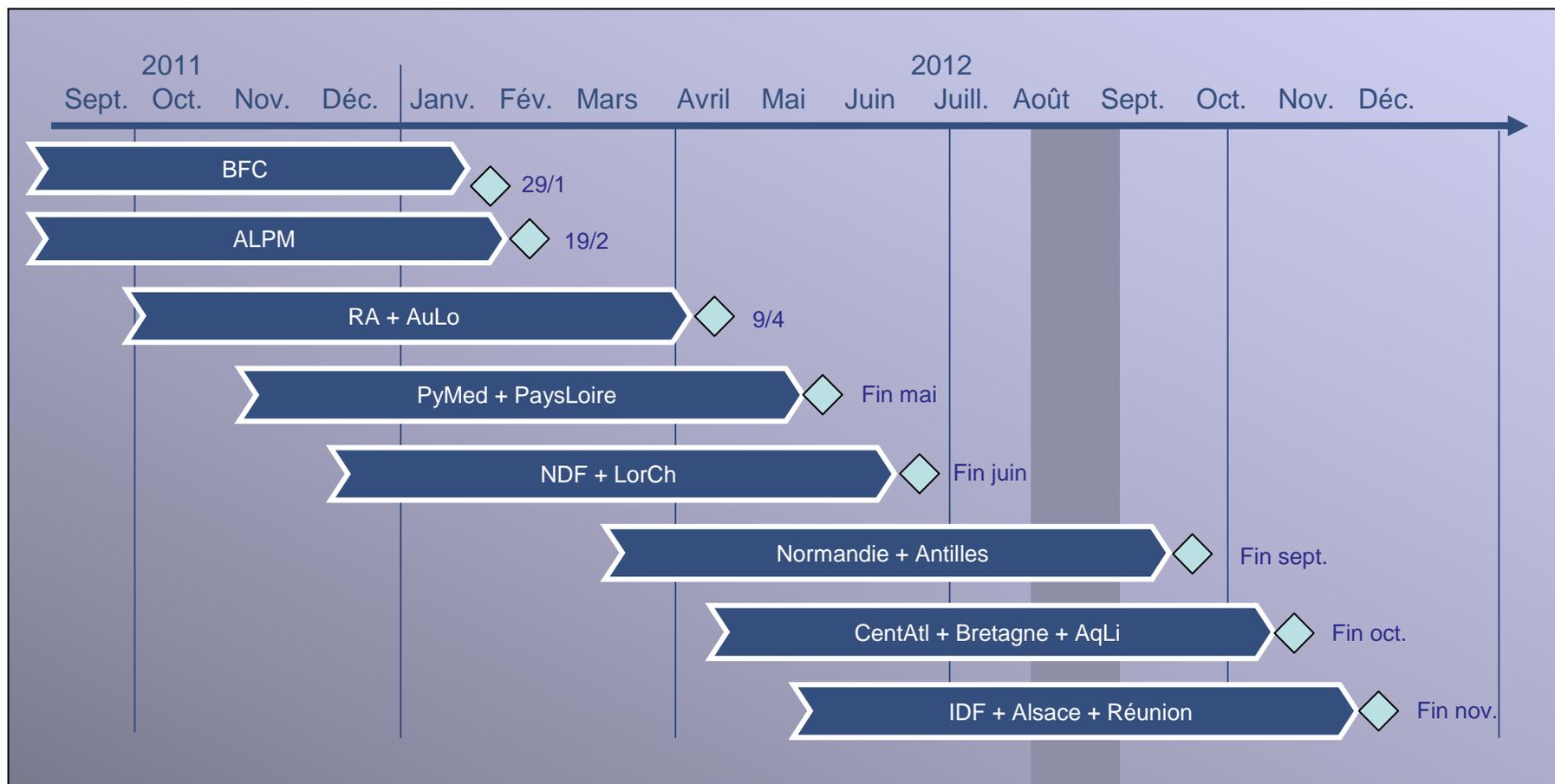
## Projet National EFS : Cible – Pourquoi ?

- ❑ Démarche d'amélioration continue (en 2 étapes : Note Pt 07/2009)
- ❑ Utilisation d'un paramétrage national unique
- ❑ Partage d'une base de données nationale (donneurs)
  - ⇒ Base receveurs dans un second temps (échanges ES)
  - ⇒ Harmonisation des pratiques :
    - Sureté améliorée et homogène dans tous les ETS
    - Plus grande rapidité de déploiement des évolutions (efficience)
    - Modes opératoires et langage communs (Etats & requêtes...)

## Projet National EFS : Domaines d'activité



## Projet National : Déploiement



## Projet National : Déploiement EFS-AL

### □ Comité de pilotage restreint EFS-AL (Copil) :

MJ (Pilote et correspondant PjU),

DS (Assistant SI), PS (assistant méthodologie)

AB (assistant support), PH (assistant amélioration/sécurité)

### Missions :

Interface nationale,

Choix des options stratégiques,

Organisation et suivi du projet (synthèse, planification...)

Information et Communication : Disposer d'un lieu info projet (SI)

(Document partagé ouvert aux RTP, Disposer d'une partie travaux des RTP)

## Projet Régional : Phase préparatoire avancée

### ❑ Inactivation des individus EFS-AL (donneurs et receveurs)

Du 19 Novembre 2010 à 16 Mai 2011 : 448 424 inactivés / 472 063

### ❑ Identito vigilance :

Gestion procédure nationale **receveur** : réunion du 05/08/2011

⇒ *Déploiement interne par RTP, Info ES Rn CRH Aqu 15/09/2011, info Dir ES*

Gestion procédure nationale **donneur** : réunion du 30/08/2011

⇒ *Déploiement interne par RTP*

### ❑ Correction adresses donneurs par média poste : **en cours**

### ❑ Reste nettoyage discordances dans base individu : **Plan d'action**

## Projet Régional : Impacts

### □ Exemple impact global : VIGILANCES

#### Hémovigilance :

- Déploiement national de l'utilisation de la fonctionnalité de Centrale de blocage du logiciel (IPD)
- Prise en compte des EIR
- Traçabilité dans les évènements des EID

#### Identito vigilance :

- Mise au point des procédures de gestion nationale des individus sur la partie Donneurs dans U1.
- La partie Donneurs est entièrement maîtrisée par l'EFS alors que pour les identités patients / receveurs nous sommes tributaires des ES. La mise en place progressive de l'Identifiant national de Santé permettra de sécuriser le dispositif.
- Le centre de compétences Identitovigilance encadre les opérations de nettoyage des bases avant bascule, et mettra en place les procédures de détection des nouveaux doublons Donneurs créés par les migrations successives.

## Projet Régional : Impacts

### □ IH RECEVEUR / HLA ET DELIVRANCE DES PSL :

Il n'y aura pas de changement substantiel des pratiques :

*les fonctionnalités principales du logiciel restent inchangées.*

Mise en place d'une table nationale des pathologies :

*permettant une exploitation par le CC Infoservice.*

Les travaux d'harmonisation ont permis de mettre en évidence des fonctionnalités du logiciel :

*qui vont donc dorénavant être à la disposition de tous.*

La nouvelle version Inlog contient des développements HLA intéressants :

*prise en compte des nomenclatures NMDP, WHO, internationale dans Labo et CTS serveur => Informations et échanges avec ES*

## Identito-vigilance : Procédure cadre

### Document de Fonctionnement / Procédure

<b>GSI / INF / DF / PR / 005</b>	
<b>Emetteur :</b>	Centre de compétence Identito-Vigilance
<b>Destinataires pour mise en œuvre :</b>	Responsables de la délivrance et de la distribution des Etablissements Responsables de laboratoire IH et HLA Responsables des centres de santé Responsables Système d'Information et CNPD Correspondants d'identitovigilance Correspondants d'hémovigilance
<b>Destinataires pour information :</b>	Directeurs Généraux Délégués Directeurs des Etablissements Directeurs Qualité Responsables des Systèmes d'Information
<b>Version N°</b>	<b>Date de diffusion : 07/07/2011</b>
<b>Date d'application :</b>	Immédiate

GSI / INF > Gérer le système d'information – sous processus : informatique

### PROCEDURE DE GESTION DES IDENTITES DES PATIENTS DANS LE LOGICIEL MEDICO-TECHNIQUE INLOG AVANT UNIFICATION

Création

#### > SOMMAIRE

- 1 – Objectifs et Champ d'application
- 2 – Définitions / abréviations
- 3 – Textes de référence

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Pour le groupe de travail : <b>Henri RECH</b> Responsable du Centre de compétence Identito Vigilance	<b>Brigitte CAVELIER</b> MOA LMT	<b>Dominique LEGRAND</b> Directrice Médicale – Direction Générale Déléguée Médecine Sécurité Qualité Recherche
Signature 	Signature 	Signature 

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG – 20, Avenue du Stade de France – 93218 La Plaine Saint-Denis Cedex

## Identito-vigilance : Nos impératifs

Cette procédure a pour objet d'indiquer les règles de recherche ou création d'un patient dans le logiciel médico-technique Inlog. Ceci dans le but de retrouver ou créer dans la base de données de l'EFS, les individus patients dont l'identité et l'historique sont nécessaires au bon déroulement des processus de délivrance ou d'examens biologiques.

Dans l'attente de l'implémentation dans le logiciel INLOG de l'identifiant national de santé (INS), ou de la mise en place de la carte d'identité électronique dont la lecture est déjà implémentée dans la version 6.2 d'INLOG, le choix de l'individu dans le fichier de l'EFS ou la décision de création d'une nouvelle identité ne peuvent se faire qu'au moyen des éléments de l'état civil qui sont porteurs de risques importants, car il n'y a pas de contrôle de cohérence de la saisie.

De ce fait il faut porter une attention particulière à la saisie des données pour :

- ne pas méconnaître un individu déjà connu, et perdre le bénéfice de tous ses renseignements : présence d'anticorps, transfusions antérieures, .... et donc éviter de créer un **doublon**.
- ne pas sélectionner à tort un individu et lui attribuer des données qui ne lui appartiennent pas : groupe sanguin, phénotype, transfusions, ... et donc éviter de faire une **collision**.

## Identito-vigilance : Nos impératifs

### Seule l'année de naissance est connue

Remarque :

*Une instruction générale relative à l'état-civil a été publiée au JO du 02.11.04 :*

*"La présente modification a pour objet de résoudre les difficultés rencontrées par les personnes dont seule l'année de naissance est connue et de mettre un terme à des pratiques divergentes existant entre les organismes sociaux et certains services public quant à la fixation de leurs JOUR et MOIS de naissance.*

*... Désormais, la date du 31/12 de l'année de naissance sera retenue."*

Pour les individus connus par leur seule année de naissance, il faut penser à aller chercher un éventuel doublon aux dates de naissance 01/01/AAAA et 31/12/AAAA.

## Identito-vigilance : Nos difficultés

Un patient n'est généralement pas accessible à l'EFS :

Identité transmise sur étiquettes informatique

*proscrire étiquettes manuelles*

Justificatif d'identité non disponible en temps réel.

Bureaux des entrées de ES ou LABM ont des procédures d'enregistrement qui varient.

Régularisation de l'identité différée dans le temps : Correction ou fusion

Lieu de naissance non renseigné

## Identito-vigilance : Nos difficultés

### Doute sur identité transmise

En cas de doute sur l'identité d'un dossier transmis, sauf en cas d'urgence, contacter le prescripteur pour connaître l'identité exacte.

Si une identité doit être modifiée, un justificatif d'identité sera demandé auprès des établissements de santé chaque fois que possible. En cas de différence sur les pièces d'identité présentées, l'ordre de priorité est la carte nationale d'identité, le passeport, la carte de séjour. La carte VITALE, régulièrement source d'erreur, n'est pas considérée comme une pièce d'identité exploitable.

## Identito-vigilance : Les transmissions

### Pas de problèmes techniques

Il n'y a pas de problèmes techniques à communiquer des données avec les Etablissements de Santé, qui auraient choisi de saisir les caractères accentués, les tirets et les apostrophes.

- Pour les informations entrantes, le paramétrage de la liaison dans Edgelink permet d'ignorer les caractères spéciaux et les accents lors des comparaisons d'identités (point 50724).

Ignorer les caractères spéciaux et les accents lors de la comparaison

- Pour les informations sortantes :

Les solutions de gestion de dépôts et hémovigilance du marché (HémoServeur, Coursus, Médinfo HémoBank, ...), semblent être en mesure de gérer ces éventuels écarts d'identité. La gestion des tirets, comme des caractères accentués, n'a pas posé de problème de rapprochement d'identité (sauf pour le double trait d'union).

Ce paramétrage permet de filtrer, remplacer, recalculer, ignorer ... les caractères en écart. Chacun peut gérer sa base...

→ Il faut que les informaticiens ETS et ES, LABM se parlent, communiquent.

## Identito-vigilance : Les transmissions

### Mais éviter les doublons

Ce paramétrage permet de filtrer, remplacer, recalculer, ignorer ... les caractères en écart. Chacun peut gérer sa base...

Mais l'utilisation complexe des caractères accentués peut générer un manque

D'homogénéité des saisies :

Expl : Aïcha ou Aïcha ? Gaël ou Gaël ? Elena ou Eléna ??

**Et donc création de doublons**

➔ Mais aussi il faut que les responsables d'identito-vigilance se parlent, communiquent.

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Nom de naissance	<p>OBLIGATOIRE (donc doit être renseigné pour les femmes mariées). Sous CTS Serveur : c'est le champ <i>Nom/JF</i> Sous Labo Serveur : c'est le champ <i>Nom</i> pour un homme, et le <i>Nom de jeune fille</i> pour une femme</p> <p><b>Homonymie :</b> en cas de vrais homonymes identifiés (par écart sur l'IH et confirmé par une enquête), il faut « marquer » les 2 individus en tant qu'homonymes. Pour cela, ajouter un <b>type de commentaire</b> égal à « Homonyme » dans chacun des deux dossiers individus. En cas de doute sur une usurpation d'identité, ajouter un <b>texte libre complémentaire</b>.</p> <p><b>Cas particuliers:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- patient n'ayant pas de <b>NOM</b> sur son justificatif d'identité (est généralement enregistré <b>SNP</b> par la Préfecture, pour <b>Sans Nom Patronymique</b>)</li><li>- patient sans identité officielle (patient des urgences/déchocage, accouchement sous X, : saisir les données transmises par le demandeur)</li></ul>

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Prénom (simple ou composé)	<p><b>OBLIGATOIRE</b></p> <p><b>1er prénom seulement</b> : par 1er prénom, on entend le ou les prénoms figurant avant la virgule sur la carte nationale d'identité (CNI) <i>Un prénom composé est matérialisé par un "tiret" sur le justificatif d'identité et est saisi avec un espace</i> ex : Jeanne-Marie, Angèle : saisir Jeanne Marie (sans le tiret) pour le prénom composé.</p> <p>Cas d'un prénom dont le sexe habituellement affecté est de sexe opposé : ajouter un type de commentaire PREN égal à « Prénom hors ratio/Sexe». Noter « vérifié » dans le libellé du commentaire (qui est obligatoire) Cette étape peut s'effectuer dès la saisie face au donneur, mais également après enquête.</p> <p><b>De très rares individus ont uniquement un nom de naissance et pas de prénom</b> : saisir <b>SP</b> (sans prénom) ou <b>INC</b> (inconnu) selon ce qui apparaît dans le bandeau inférieur de la CNI ou titre de séjour (ex : NOM&lt;&lt;INC&lt;&lt;)</p>

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Sexe	OBLIGATOIRE 1 caractère : M ou F
	Sexe : I ne sera utilisé que temporairement pour un prélèvement anténatal, une transfusion in utero ou des cas particuliers d'extrême urgence. Ce I devra être transformé aussitôt que connu en M ou F.

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Date de naissance	<p><b>OBLIGATOIRE</b> Format : JJ/MM/AAAA <b>Si la date de naissance n'est connue que par l'année de naissance AAAA,</b> saisir 31/12/AAAA <b>Si la date de naissance est inconnue</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- soit de façon transitoire (urgence, foetus,...) : elle devra être modifiée dès que connue (justificatif d'identité, date d'accouchement, ...)</li><li>- soit de façon définitive pour les dossiers ne correspondant pas à un individu (contrôle qualité, Afssaps...) : dans ce cas, créer l'individu avec son nom/prénom avec la Date de naissance = 31/12/1900.</li></ul>

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Lieu de naissance	<p>Rarement transmis actuellement, le lieu de naissance n'est pas imprimé sur les étiquettes des patients. CEPENDANT, il faut prendre le temps de renseigner cette information. En effet, c'est un élément discriminant de détection des doublons, avec des données homogènes avec celles de CTS serveur, que nous devons prendre soin de renseigner.</p> <p>Que les individus soient nés en France ou pas :</p> <p>Saisir la <i>Commune</i> de naissance, puis un espace puis le crochet ouvrant « [ », le Code Pays et le crochet fermant « ] »</p>

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Nom d'épouse/marital	<p>Le nom du mari pour les femmes mariées. Sous CTS Serveur : c'est le champ <i>Epouse</i> Sous Labo Serveur : c'est le champ <i>Nom</i> Il est possible de trouver des femmes dont le nom marital est égal au Nom de naissance : donneuses qui ont souhaité se faire appeler Madame, ou femmes mariées dont le Nom de naissance est identique au Nom marital.</p>
Nom d'usage	<p>Ce champ n'est pas disponible en V5.6. Cette notion ne sera donc pas gérée dans la Charte V5.6.</p> <p>Définition : Le nom d'usage est le nom sous lequel la personne souhaite se faire appeler couramment. Tout individu a un nom d'usage. Ce nom est en général identique au nom de naissance pour les hommes. Pour une femme, il a longtemps été quasi-systématiquement le nom du mari pour les femmes mariées ; ce peut être aussi le cas d'une femme divorcée ayant obtenu l'autorisation de conserver son nom marital. Les usages évoluent et il faudra en tenir compte. La maîtrise du nom d'usage est fondamentale en identito-vigilance clinique car c'est le nom sous lequel le patient se reconnaît et est connu et reconnu.</p>

## Identito-vigilance : la charte de l'EFS

Données invariables	Définition et Format
Qualité	Limitée à Madame, Mademoiselle, Monsieur. Si vous avez saisi F dans le sexe, la qualité proposée est Madame, s'il s'agit d'une jeune fille, il conviendra de mettre Mademoiselle.
Adresse	Selon les zones dédiées. A saisir en majuscules
Service hospitalisation, N° de séjour N° permanent de l'ES,	Saisir les données dans l'onglet "Patient". Selon les données communiquées ou utilisées avec les établissements de soins/



## LE DON DU SANG

LE PREMIER MAILLON D'UNE CHAÎNE SECURITAIRE



DU DONNEUR

AU RECEVEUR

Je vous remercie